BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2025

Spécialité Sciences économiques et sociales

J2

DUREE DE L'EPREUVE : 4h - COEFFICIENT : 16/100

L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST STRICTEMENT INTERDIT.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 5 pages numérotés de 1 à 5

Le candidat traitera au choix soit la Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'Epreuve composée.

Épreuve terminale

Sciences économiques et sociales

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Le progrès technique n'a-t-il que des effets positifs ?

DOCUMENT 1

Variation annuelle de la productivité globale des facteurs, de 1891 à 2021

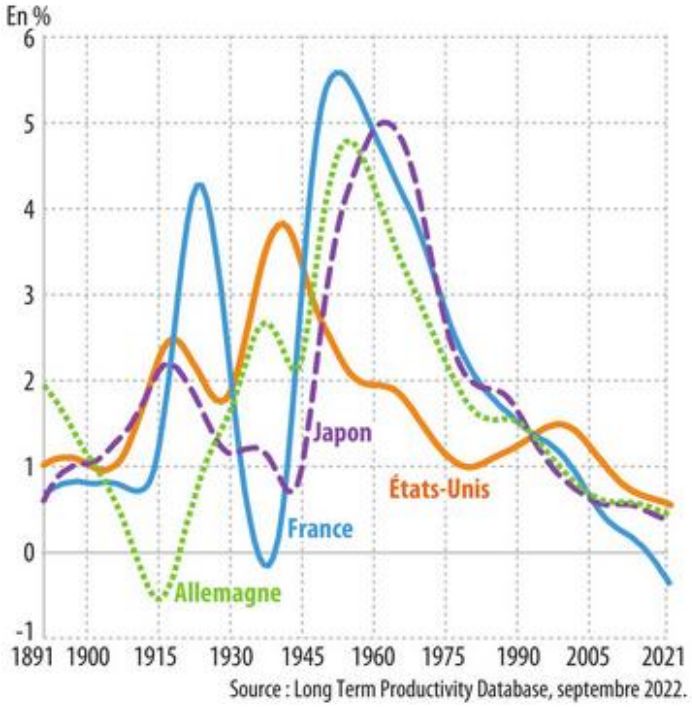

Source : Long Term Productivity Database, septembre 2022.

DOCUMENT 2

Dépenses intérieures de recherche et développement (DIRD), dépenses publiques d'éducation et PIB/habitant dans l'Union européenne

	Allemagne	Finlande	France	Italie	Roumanie	UE
DIRD en % du PIB (en 2017)	3,0	2,8	2,2	1,4	0,5	2,1
Dépenses publiques d'éducation en % du PIB (en 2016)	4,5	6,6	5,4	3,8	2,6	5,0
PIB/habitant dans l'UE en indice base 100 pour l'UE (en 2017)	124	109	104	96	63	100

Source : INSEE, 2020.

DOCUMENT 3

Évolution des investissements favorables au climat en France, entre 2011 et 2021

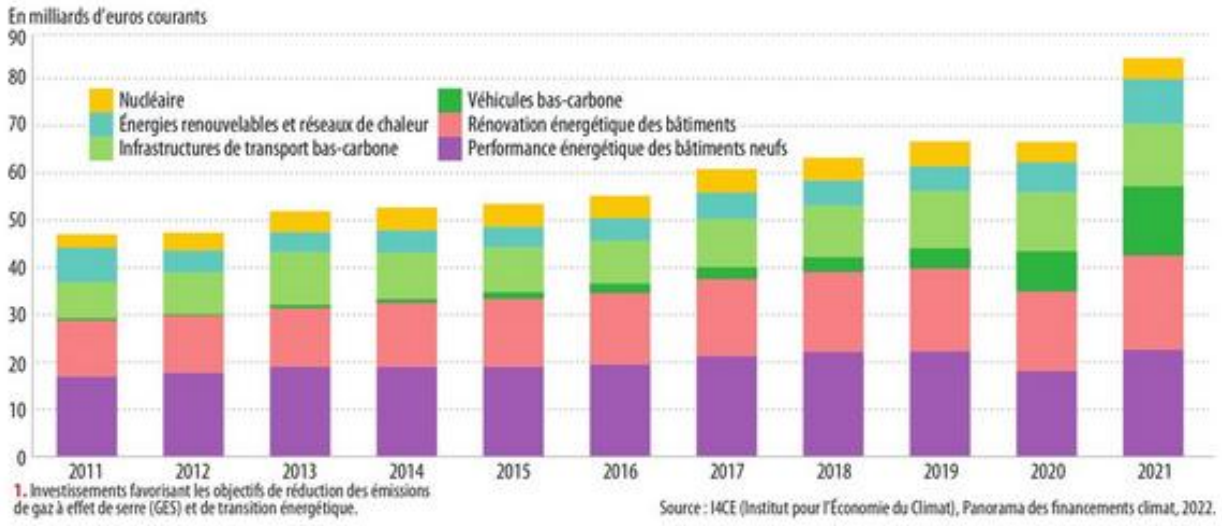

DOCUMENT 4

Le progrès technique apparaît biaisé en faveur des plus qualifiés. En effet, si le progrès technique réalloue l'emploi entre secteurs d'activité, il le fait aussi au sein de chaque branche selon le processus de « destruction créatrice » décrit par Joseph Schumpeter : les innovations font disparaître des activités productives et en créent de nouvelles. Dans ce processus, le changement technologique contribue à accroître la demande de travailleurs qualifiés au détriment de celle des personnes non qualifiées. Pour rendre compte de ce phénomène, les économistes ont tout d'abord mobilisé l'idée selon laquelle le progrès technologique favorisait principalement les travailleurs les plus qualifiés. La demande des travailleurs qualifiés étant plus élevée que celle des moins qualifiés, cela a contribué à accroître les écarts de salaire entre eux. Ainsi, Lawrence Katz et Kevin Murphy dans « Changes in Relatives Wages » (1992) observent, sur des données américaines, que les salaires des travailleurs ayant reçu une formation dans le supérieur ont augmenté de 10 % entre 1971 et 1987, alors qu'au cours de la même période, les salaires des travailleurs issus de l'enseignement secondaire depuis moins de cinq ans ont subi une baisse de 20 %. […] Un second type d'explication a alors été apporté : le changement technologique passe par l'informatisation et les robots ; ceux-ci remplacent le travail humain dans ses tâches routinières, mais pas dans les tâches complexes à haute qualification – que l'on trouve dans le haut de la distribution des revenus – ou alors les tâches peu qualifiées mais non routinières.

Nicolas Olivier et Christophe Viscogliosi (dir.), *Apprendre l'économie* © Dunod, 2022.

Epreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire :

Il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement et une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Partie 1 : Mobilisation de connaissances *(4 points)*

Comparez les théories des classes sociales de Karl Marx et de Max Weber.

Partie 2 : Analyse de document

Proportion des répondants déclarant avoir déjà eu recours à ces modalités (en %)	1981	1990	1999	2008	2018
Signer une pétition	43	51	68	64	64
Participer à un boycott	10	11	12	16	18
Prendre part à une manifestation autorisée	25	31	38	42	41
Participer à une grève sauvage	10	9	12	12	9

Source : P. Bréchon, F. Gonthier, S. Astor, *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, PUG, 2019.

Questions :

1. À l'aide des données du document, comparez la signature d'une pétition en 1981 et en 2018. **(**2 point).

2. À l'aide du document et de vos connaissances, montrez que les formes d'engagement politique utilisées par les individus se sont transformées depuis 1981**.** (4 points)

Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la mise en œuvre des politiques économiques conjoncturelles dans la zone euro rencontre des difficultés**.**

DOCUMENT 1

Indicateurs économiques dans l'UE en 2022

	Taux de croissance du PIB (en %)	Solde public[(1)] (en % du PIB)	Dette publique (en % du PIB)	Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	Dépenses publiques (en % du PIB)
Zone euro	3,4	-3,6	90,9	46,9	50,5
Allemagne	1,8	-2,5	66,1	47,0	49,5
Irlande	9,4	1,7	44,4	22,9	21,2
Grèce	5,6	-2,4	172,6	50,5	52,9
Espagne	5,8	-4,7	111,6	42,6	47,4
France	2,5	-4,8	111,8	53,5	58,3
Italie	3,7	-8,0	141,7	48,0	56,1
Portugal	6,8	-0,3	112,4	43,8	44,1

Source : Eurostat, 2023.

DOCUMENT 2

L'union économique et monétaire (UEM) souffre d'une faiblesse originelle : à l'unicité du pôle monétaire s'oppose la pluralité du pôle économique. Deux mesures ont tenté de doter la zone euro d'une sorte de gouvernance économique et d'une convergence renforcée : l'adoption en 1997 du Pacte de stabilité et de croissance (PSC) ; et la création de l'Eurogroupe.

L'Eurogroupe n'est qu'une réunion informelle des ministres des Finances de la zone euro, sans institutionnalisation jusqu'au traité de Lisbonne. Il permet d'améliorer la coordination des politiques économiques mais pas d'adopter une politique économique commune, encore moins unique. […]

Le PSC, qui avait pour objectif de maintenir les règles de Maastricht en termes de finances publiques une fois l'UEM entrée en vigueur, s'est révélé inefficace et a maintes fois été violé par les États. En outre, la Commission européenne a suspendu le pacte de stabilité et de croissance en mars 2020 pour faire face à la crise provoquée par la Covid-19. […]

La zone euro n'est pas dotée de ce dont disposent toutes les zones monétaires : un budget. Aux États-Unis, par exemple, l'hétérogénéité économique des États fédérés est compensée par l'existence d'un gouvernement qui fait face à la FED (banque centrale américaine) et d'un budget fédéral redistributif. Ceci n'est absolument pas le cas de l'UE et de la zone euro.

« Qu'en est-il de la gouvernance économique au sein de l'UE ? », Vie publique.fr, 30 mars 2021.

DOCUMENT 3

Taux d'inflation dans la zone euro en août 2023

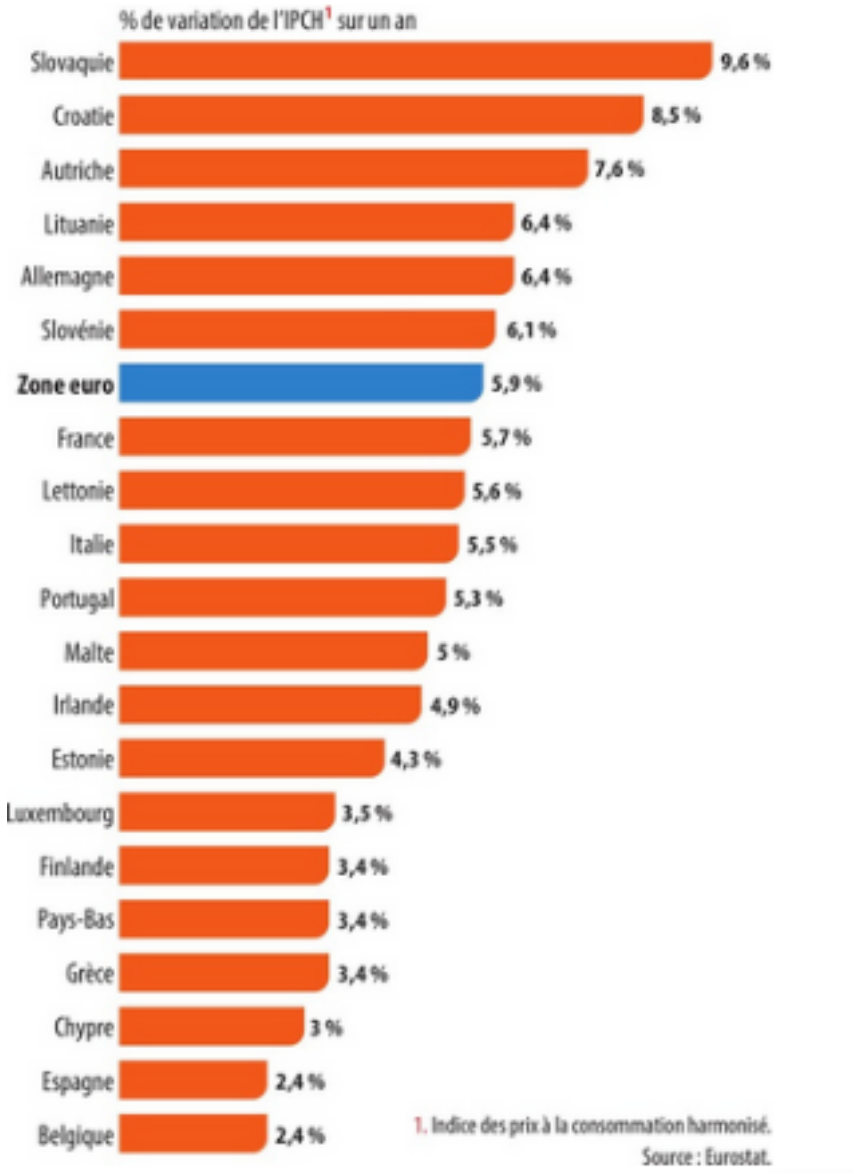

CORRECTION

Sujet dissertation : Le progrès technique n'a-t-il que des effets positifs ?

I) Le progrès technique a des effets positifs car il permet une croissance économique auto-entretenue et soutenable.

- Les dépenses de R&D génèrent des innovations de produit et de procédé.
- Les innovations favorisent la hausse de la PGF, source majeure d'une croissance endogène et auto-entretenue.
- Les innovations permettent de reculer les limites écologiques pour réaliser une croissance soutenable.

II) Mais le progrès technique est aussi à l'origine d'inégalités et de problèmes environnementaux.

- Destruction créatrice : création d'activités et destruction d'autres activités.
- Hausse de la demande de travail hautement qualifié réalisant des tâches complémentaires aux innovations et baisse de la demande de travail peu ou moyennement qualifié aux tâches routinières et substituables, d'où une hausse des inégalités.
- La croissance générée pose des problèmes environnementaux : épuisement des ressources naturelles, pollution, réchauffement climatique.

Epreuve composée

Partie 1 : Mobilisation de connaissances *(4 points)*

Comparez les théories des classes sociales de Karl Marx et de Max Weber.

Karl Marx et Marx Weber sont deux sociologues qui analysent la société : au XIX° siècle pour Marx, au début du XX° siècle pour Weber. Leurs analyses de la structure sociale sont différentes, même s'il existe des points communs.

Marx et Weber mettent en avant l'existence des classes sociales. Cependant, leur réalité est différente : c'est une création du sociologue chez Max Weber (*vision nominaliste*), c'est une réalité sociale chez K. Marx (*conception réaliste*).
Dans les deux analyses, la base de la classe sociale est économique. Cependant, ce ne sont pas les mêmes caractéristiques économiques. Chez Marx , la première condition pour qu'un groupe d'individus soit une classe est qu'ils occupent la même place dans les *rapports de production* (propriété des moyens de production) : c'est la définition de la *classe en soi*. Marx distingue alors la *bourgeoisie industrielle capitaliste* qui est propriétaire des moyens de production et le *prolétariat* qui n'a pas de *moyens de production* et qui est obligé de travailler pour subvenir à ses besoins. En revanche, chez Weber, la classe sociale est définie par l'*accès au biens, la richesse* : c'est l'ensemble des individus qui ont une situation identique ; ils occupent le même statut de classe défini à partir des *revenus et du patrimoine*.
La *conscience de classe* se retrouve chez Marx. La conscience de classe est la deuxième caractéristique d'une classe sociale : c'est la *classe pour soi*. Weber ne pense pas que les classes sociales aient une conscience de leur point commun. Chez Marx, la conscience de classe génère la *lutte de classe*.
Enfin, chez Weber, si la classe sociale correspond à l'*ordre économique*, il existe 2 autres dimensions (ordres) qui peuvent définir les individus : l'*ordre social et l'ordre politique*. Il peut exister des rapports entre les trois hiérarchies dont la position de l'individu dans chaque ordre se superpose mais la place dans ces hiérarchies peut aussi diverger. La classe sociale et le groupe de statut peuvent être reliés : le statut économique privilégié va avec une forte considération sociale ; la classe sociale et le groupe de statut peuvent être différents : les positions en termes de classes sociales et de groupes de statut ne sont pas équivalentes. En revanche, chez Marx, il n'y a qu'une seule hiérarchie. Chez Marx, une position dominante au niveau économique se traduit par du prestige et du pouvoir politique.

Partie 2 : Analyse de document

Questions :

1. À l'aide des données du document, comparez la signature d'une pétition en 1981 et en 2018. **(**2 points).

En 1981, 43 % des personnes interrogées déclaraient avoir déjà signé une pétition d'après P. Bréchon, F. Gonthier et S. Astor (La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions, PUG, 2019). En 2018, 64 % des individus déclarent avoir déjà signé une pétition. La part des individus ayant déjà signé une pétition a donc augmenté d'à peu près 50% en 37 ans.

2. À l'aide du document et de vos connaissances, montrez que les formes d'engagement politique utilisées par les individus se sont transformées depuis 1981**.** (4 points)

L'engagement politique représente l'ensemble des formes d'activité politique que les individus peuvent réaliser pour exercer une influence sur les détenteurs du pouvoir politique. Ces formes ne sont pas identiques selon les périodes et peuvent être modifiées en fonction du contexte politique et des participants aux actions collectives.

Tout d'abord, certaines formes d'engagement politique comme la signature d'une pétition ou la participation à un boycott sont largement plus utilisées aujourd'hui qu'en 1981. En effet, ces formes renvoient au répertoire des nouveaux mouvements sociaux et sont de plus en plus plébiscitées par les individus. Il s'agit de formes plus individuelles, nécessitant moins le passage par un collectif militant. Ainsi, en 1981, 43 % des répondants déclaraient avoir déjà eu recours à une pétition. En 2018, ils étaient 63 % à déclarer avoir déjà signé une pétition, soit 20 points de plus. Concernant le recours au boycott, il concernait 10 % des personnes interrogées en 1981. En 2018, c'était 18 % des répondants qui déclaraient avoir déjà eu recours à cette forme d'engagement politique, c'est-à-dire une part supérieure de 80 % à celle de 1981.

Ensuite, d'autres formes d'actions sont aussi très largement utilisées par les individus. C'est le cas de la participation à une manifestation autorisée dont le recours a largement augmenté en une quarantaine d'années. Ces manifestations relèvent du répertoire d'action politique moderne qui a été le plus utilisé pendant la première moitié du XXe siècle et jusqu'aux années 1960. Le mouvement ouvrier, dont l'influence était majeure au début du XXe siècle, en a fait une forme d'action privilégiée par l'intermédiaire des organisations syndicales. Si ce répertoire tend à perdre de l'importance depuis la fin des Trente Glorieuses, ses formes n'ont pas pour autant disparu. Ainsi, en 1981, 25 % des personnes interrogées déclaraient avoir déjà pris part à une manifestation autorisée. Ils étaient 41 % en 2018, soit 16 points de plus.

Enfin, certaines formes de participation politique tendent à stagner voire à régresser. C'est le cas de la participation à des grèves sauvages. Cette forme d'action, appartenant aussi au répertoire d'action « moderne », a tendance à reculer depuis les années 1970. Le recours à la grève est effectivement coûteux pour ses participants. Cela constitue une perte de revenus et peut amener à une stigmatisation des salariés par les employeurs. Voilà pourquoi Mancur Olson a parlé de paradoxe de l'action collective. Les individus ont rationnellement intérêt à se comporter en passagers clandestins, c'est-à-dire à ne pas participer à une action collective pour ne pas en supporter les coûts, tout en bénéficiant des retombées positives de cette action qui constituent un bien collectif. Nous pouvons voir la relative désaffection de cette forme d'action dans les données du tableau. En 1981, 10 % des personnes interrogées déclaraient avoir déjà participé à une grève sauvage. En 2018, ces participants à une grève sauvage ne représentaient plus que 9 % des personnes interrogées, soit une baisse de 1 point de cette proportion.

Ainsi, nous avons vu que les formes d'engagement politique s'étaient transformées depuis 1981. Certaines formes sont de plus en plus utilisées comme la signature d'une pétition, l'usage du boycott ou la participation à une manifestation autorisée. L'usage d'autres formes, moins conventionnelles, comme les grèves sauvages tend à stagner voire à régresser.

Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la mise en œuvre des politiques économiques conjoncturelles dans la zone euro rencontre des difficultés**.**

I) Les politiques budgétaires nationales sont contraintes et donc peu efficaces

- Les politiques budgétaires nationales sont censées permettre de faire face aux différences en termes de croissance économique et de chômage entre les pays membres, et aussi aux chocs asymétriques.

- Mais ces politiques budgétaires nationales peinent à jouer ce rôle car elles sont contraintes par des règles européennes.

II) La politique monétaire de la BCE n'est pas adaptée à tous les pays et donc peu efficace

- Lorsque les niveaux d'inflation sont hétérogènes d'un pays à l'autre, la politique monétaire unique de la BCE n'est pas adaptée aux situations de toutes les économies.

- La politique monétaire unique ne peut répondre aux chocs asymétriques que peut subir l'un des pays membre de la zone euro.